

LA CHAPELLE - LES SCIERS

Le projet en bref

- Beau morceau de campagne à cheval sur les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates identifié par le Plan directeur cantonal de 2003 comme «site favorable à une extension urbaine sur la zone agricole».
- 1'500 nouveaux logements y sont prévus.
- A le statut de «périmètre d'aménagement coordonné» (PAC), soit «un espace porteur d'enjeux d'importance, significatif pour l'ensemble du canton. Une planification directrice de quartier y est nécessaire, de manière à garantir un aménagement de qualité ; elle est à formaliser progressivement, en assurant une large place à la concertation».
- Principaux promoteurs: deux fondations de logements ainsi que les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates.
- A fait l'objet d'études poussées mettant l'accent sur le développement durable et faisant référence aux écoquartiers. En ont résulté un plan directeur de quartier, un plan de coordination des aménagements publics et une charte d'aménagement.
- Le PLQ d'une première moitié du périmètre (18 bâtiments, essentiellement du logement) a été adopté en 2009.
- Un premier concours d'architecture a été lancé en 2009 sur la base de ce PLQ.

Etat juin 2009



Commentaires

Les conditions nécessaires à la création d'un véritable écoquartier sont réunies. Sa réalisation dépend de l'initiative et de l'engagement des parties prenantes autour d'un projet d'urbanisation exemplaire, conforme aux exigences du temps et dont les habitants seront fiers. Le processus qui peut y conduire implique la mise sur pied rapide d'une structure participative, souple mais rigoureuse. Pour l'instant, rien ne se dessine et le processus d'urbanisation menace de retomber dans certains travers qui abâtardiraient les options prises en amont.

En savoir plus

http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/pac_chapelle_sciers-723-3330-7776.html

